

**REÇU**

02 FEV. 2023

S/P ROCHF

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS****CONSEIL D'ADMINISTRATION****Séance du 26 janvier 2023****DÉLIBÉRATION n° 2023-01**

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 NOVEMBRE 2022**

Nombre de membres :			L'an deux-mil-vingt-trois, le 26 janvier à 18 heures, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes Aunis Sud, légalement convoqué s'est réuni à la Communauté de Communes Aunis Sud, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean GORIOUX.
En exercice	Présents	Votants	
29	17	18 (dont 1 pouvoir)	
<b>Quorum : 15</b>			
<b>Présents :</b>			
Jean GORIOUX, Christian BRUNIER (a reçu pouvoir de J.M SOUSSIN), Serge AUGER, Danielle BALLANGER, Gilbert BERNARD, Pascale BERTEAU, Michel BOBIN, Marylise BOCHE, Chrystèle BOURGEOIS, Jacky BRILLOUET, Chantal DARNEL, Patrick DE BARDEEAU DE SAINT MARTIN, Olivier DENECHAUD, Christelle GRASSO, Marie-France MORANT, Brigitte SABOURIN, Georges TOURENC.			
<b>Absents / excusés :</b>			
Evelyne BAUDOIN, Philippe BODET, Catherine BOUTIN, Jean-Pierre CHAPOT, Steve GABET, Pascale GRIS, Emmanuel JOBIN, Paul LEBOT, Martine LLEU, Thierry PILLAUD, Fabienne POUYADOU.			
<b>Également présents à la réunion :</b>			
Madame Cécile GIOAN, Directrice du CIAS Aunis Sud Lydia JADOT, assistante administrative et agent d'accueil			
<b>Secrétaire de séance :</b>		<b>Auteur de l'acte :</b> Jean GORIOUX, Président	
Madame Christelle GRASSO			
<b>Convocation envoyée le :</b>		<b>Visa de la Sous-Préfecture de Rochefort du :</b>	
18 janvier 2023		<u>02 / 02 / 2023</u>	
		<b>Date de publication sur le site internet :</b>	
		<u>07 / 02 / 2023</u>	

## APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 NOVEMBRE 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Sur proposition de **Monsieur Jean GORIOUX, Président,**

Le Conseil d'Administration, **à l'unanimité,**

- approuve le procès-verbal de la séance du 24 novembre 2022, qui a été communiqué par courrier ou courriel à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Pour Extrait Conforme :  
Les signatures sont au registre.  
Fait à Surgères, le 26 janvier 2023

Le Président,

Jean GORIOUX



Le/la secrétaire de séance,

Christelle GRASSO

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Christelle GRASSO', is written over a circular stamp. The stamp contains the text 'CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE' around the perimeter and 'AUNIS SUD' in the center.

### Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois suivant la publication et/ou la notification. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). La délibération peut également faire l'objet d'un recours administratif auprès du Président dans le même délai ; en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux.